Décembre 2023

Municipalité de Saint-Télesphore

Le Montjoie

Journal municipal

Surveillez les réseaux sociaux pour l'ouverture de la patinoire du parc André-Leblanc.

Numéros d'urgence

9-1-1	Feu, ambulance, police
8-1-1	Info-Santé
5-1-1	Transport Québec
3-1-1	Urgence en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville
2-1-1	Soutien psychologique

HÔTEL DE VILLE
1425, route 340, Saint-Télesphore QC
J0P 1Y0

Téléphone **(450)269-2999**
Télécopieur**(450)269-2257**

Courriel info@st-telesphore.ca
Site internet www.saint-telesphore.com
Facebook facebook.com/saint-telesphore

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au jeudi 8H00 À 12H00 – 13H00 À 16H30
Vendredi 8H00 À 13H00—PM Fermé

DIRECTION GÉNÉRALE
Madame Danielle Glode, poste 3163
dg@st-telesphore.ca

MAIRIE
Monsieur David McKay, poste 3161
maire@st-telesphore.ca

ADJOINTE
Madame Manon Cuillerier, poste 3162
adjointe@st-telesphore.ca

URBANISME
Mercredi de 16h à 21h
Vendredi de 12h à 16h
Monsieur Pierre-Luc Paquet, poste 3158
urbanisme@st-telesphore.ca

SERVICE D'INCENDIE
450-802-2468
incendie@st-telesphore.ca

TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE
Poste 3159
travauxpublics@st-telesphore.ca

URGENCE MUNICIPALE
Pour toute urgence nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture, veuillez composer le 3-1-1.

DANS CETTE PARUTION

Affaires municipales	2
Sécurité incendie	3
Déneigement	4
Hygiène du milieu et environnement	5
Vie communautaire, loisirs et culture	6
Calendriers	8

AFFAIRES MUNICIPALES

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

2024

16 janvier

13 février

12 mars

9 avril

14 mai

11 juin

9 juillet

13 août

10 septembre

8 octobre

12 novembre

10 décembre

HEURES RÉGULIÈRES HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi

8h00 à 12h00

13h00 à 16h30

Vendredi

8h00 à 13h00 **PM FERMÉ**

PETIT MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

La saison des Fêtes approche à grand pas avec tous les préparatifs tels que magasinage et confection de bons petits plats. S'il vous plait, n'oubliez pas que certaines familles sont moins fortunées et connaissant notre belle municipalité, je sais que plusieurs d'entre vous ferez preuve de générosité envers les plus démunis.

Votre Conseil travaille présentement sur un budget le plus juste et équitable, malgré le taux d'inflation et les évaluations qui ont augmenté de façon substantielle.

Votre Conseil continuera de travailler rigoureusement pour faire de Saint-Télesphore, le meilleur endroit pour y vivre et s'établir pour les générations à venir.

De la part de tous les membres du conseil et moi-même, passez de très belles fêtes et soyez prudents.

David McKay, maire de Saint-Télesphore

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCHAINE SÉANCE

Mardi le 12 décembre 2023 à 19h30
Centre communautaire Rémi-Sauvé

Les personnes qui le souhaitent peuvent poser leurs QUESTIONS au plus tard à 19h00 la journée même de la séance du Conseil:

- par courriel à dg@st-telesphore.ca;
- par téléphone au 450-269-2999 poste 3163;
- par internet au www.saint-telesphore.com/nous joindre.

Tous les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité. Pour ceux n'ayant pas Internet, une copie est disponible sur demande.

HORAIRE HÔTEL DE VILLE DURANT LES FÊTES

L'hôtel de ville fermera ses portes pour le temps des fêtes

jeudi le 21 décembre 2023 à partir de 12h00

et rouvrira à compter du 8 janvier 2024 à 8h00.

Pour toute urgence durant cette période, veuillez communiquer avec le 311 .

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

NOS CONSEILS POUR LES FÊTES

ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.

LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.

BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.

CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.

AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.

APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.

RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.

SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.

CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

SI-043 (2020-12)

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

Votre gouvernement

Québec

DÉNEIGEMENT

Propriétaires de résidences en bordure de route

Rappel des bonnes pratiques en période hivernale

Québec, le 30 novembre 2023. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les résidents qui demeurent en bordure du réseau routier sous sa responsabilité des bonnes pratiques à adopter pour faciliter les opérations de déneigement. Ces mesures visent notamment la disposition des bacs roulants, le dépôt de la neige ainsi que le stationnement.

* **Placez vos bacs dans votre entrée**

  Les bacs servant à la cueillette des matières recyclables et ménagères doivent être positionnés dans les entrées privées et non sur la chaussée et l'accotement.

* **Installez vos repères de déneigement à une bonne distance de la route**

  Ces balises doivent être placées dans les entrées privées, à un minimum d'un mètre des trottoirs, des bordures ou de la chaussée. Elles doivent pouvoir céder facilement en cas d'impact avec une déneigeuse.

* **Déposez la neige sur votre terrain**

  Il est interdit de pousser la neige sur les voies de circulation et les accotements des chemins publics. En plus de compliquer les opérations de déneigement, cette pratique peut nuire à la sécurité des usagers de la route. En effet, la neige accumulée réduit la visibilité et peut créer des obstacles qui pourraient entraîner, dans certains cas, des pertes de contrôle ou des accidents.

* **Ne déversez pas la neige dans les fossés**

  Cela peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui pourrait causer des conséquences sur les fondations de la route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou produire des inondations sur les terrains privés.

* **Ne stationnez pas votre véhicule n'importe où**

  Aux endroits où le stationnement est permis, soyez alerte à la signalisation routière pouvant interdire le stationnement, notamment lors des opérations de déneigement ou de soufflage de la neige.

Le Ministère remercie la population pour sa collaboration en cette période hivernale.

COLLECTES DES MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES

La MRC de Vaudreuil-Soulanges assure la collecte et le transport des matières recyclables sur le territoire.

Le Centre de tri TRICENTRIS assure le tri, le conditionnement et la mise en marché des matières collectées.

La collecte des matières recyclables pour les bacs roulants de 360 litres a lieu chaque vendredi et les collectes spéciales des surplus de cartons seront les vendredis 12 janvier et le 12 juillet 2024 .

Considérant que Noël et le Jour de l'an auront lieu un dimanche, il n'y aura pas de changement à l'horaire de collecte des matières recyclables pour le temps des fêtes en 2023-2024. Les collectes des matières recyclables auront donc lieu aux journées habituelles de collectes.

Par contre, considérant que les collectes des matières organiques (bac brun) sont la journée de Noël et du Nouvel an, les collectes seront devancées au vendredi précédant les collectes soit au 22 décembre au lieu du 25 décembre et au 29 décembre 2023 au lieu du 1er janvier 2024.

Collecte spéciale du carton

12 janvier 2024

Démontez et empilez vos boîtes et laissez à côté de votre bac bleu

De plus, les cartons doivent être d'une dimension inférieure à 1 m² afin que l'entrepreneur puisse bien collecter le carton.

Semaine du 8 au 12 janvier 2024

Pour être récupéré, le sapin doit:

- Être dépouillé de toutes les décorations;
- Être déposé au bord du chemin avec le tronc face à la rue;
- Ne pas être planté dans un banc de neige afin qu'il ne soit pas enseveli ni confondu avec un arbre en vie.

CHANGEMENT EN 2024 POUR LA COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX

Veuillez prendre note que la collecte des objets volumineux sera maintenant 6 FOIS PAR ANNÉE soit à tous les 2 mois en débutant le 12 février prochain. Surveillez votre boîte aux lettres pour le calendrier des collectes de 2024.

Le dernier repas partagé de l'année aura lieu

mercredi

le 13 décembre

à partir de midi.

Relâche en janvier

de retour

EN FÉVRIER!!!

Les repas partagés reprendront leurs activités **mercredi le 14 février 2024** à midi au Centre communautaire Rémi-Sauvé.

Pour réservations :

Madame Micheline Lamarche et Monsieur Luc Boivin au 450-269-3272

Église Saint-Télesphore

Messe du dimanche à 9h30 à la salle Montjoie du 3 décembre 2023 au 17 mars 2024 inclusivement.

Entrez par la porte arrière de la Sacristie sauf pour la messe de Noël du 24 décembre qui aura lieu dans l'église .

Chers parents,

Votre enfant aimerait chanter dans une chorale pour Noël?

Faites-lui plaisir! Les répétitions de chorale pour la messe des jeunes familles auront lieu les vendredis 1-8-15-22 décembre prochain à 18h30 à l'église Saint-Télesphore. Durée? Environ 1 heure par répétition. Les chanteurs chanteront dans le jubé, accompagnés de l'orgue à vent Pépin 1906.

La messe de Noël aura lieu à 17h le dimanche 24 décembre à l'église de Saint-Télesphore et si le cœur vous en dit de vous joindre à la chorale avec votre enfant, vous êtes tous et toutes bienvenus/es. Pour confirmer, vous pouvez nous joindre au 450-269-2313

DÉPOUILLEMENT DE NOËL

Pour tous les enfants inscrits au dépouillement de Noël, vous êtes invités à venir voir le Père Noël au Parc André-Leblanc le samedi 9 décembre entre 18h et 20h. Père Noël a très hâte de vous rencontrer.

ATELIER DE FAMILIARISATION

Suite à la fermeture du guichet automatique de Saint-Polycarpe, la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges tiendra un atelier de familiarisation relatif à l'utilisation des solutions numériques le mardi 16 janvier 2024, à 10h, au Pavillon Entre-Nous du Centre communautaire des aînés de Vaudreuil-Soulanges situé au 12, rue Curé-Cholet, à Saint-Polycarpe. Les participants devront avoir en main leur tablette électronique, téléphone intelligent ou ordinateur portable.

Les personnes intéressées **doivent réserver en composant le 450 763-5500**. Le nombre de places est limité.

Découvrez toutes les possibilités qu'offrent nos solutions automatisées

- Consulter vos soldes
- Payer vos factures
- Effectuer vos virements
- Consulter vos transactions de façon virtuelle
- Déposer vos chèques

Et plus encore!

Mardi 16 janvier 2024, 10 h
Pavillon Entre-Nous
(Centre communautaire des aînés de Vaudreuil-Soulanges)
12, rue Curé-Cholet
Saint-Polycarpe

Réservation requise
450-763-5500

Vous devrez avoir en main votre tablette électronique, téléphone intelligent ou ordinateur portable.

Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges

ZUMBA

OÙ?	Centre communautaire Rémi-Sauvé	
QUAND?	Du 18 janvier 2024 au 28 mars 2024 (10 cours) relâche le 7 mars 2024 Jeudis de 19h à 20h	
COÛTS?	Résidents	85$
	Non-résidents	95$
	Cours à la carte	15$

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Madame Nathalie Rozon au 514-943-9914 ou en appelant à la municipalité au 450-269-2999.

La Municipalité se réserve le droit d'annuler la session s'il n'y a pas assez d'inscriptions.

LUTTE

Suite au grand succès du combat de lutte de mars dernier, une autre soirée enlevante est à prévoir à votre agenda. Détails à venir.

QUAND? Le 16 mars 2024

OÙ? Centre communautaire Rémi-Sauvé

DÉCEMBRE 2023

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9 Dépouillement
10 Heure du conte	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21 FERMÉ À MIDI	22 FERMÉ	23
24 / 31	25 FERMÉ JOYEUX NOEL	26 FERMÉ	27 FERMÉ	28 FERMÉ	29 FERMÉ	30

JANVIER 2024

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1 FERMÉ Bonne Année	2 FERMÉ	3 FERMÉ	4 FERMÉ	5 FERMÉ	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16 Atelier Desjardins	17	18 ZUMBA	19	20
21	22	23	24	25 ZUMBA	26	27
28	29	30	31			

Matières recyclables	Matières domestiques	Matières organiques	Séance du Conseil	Collecte objets volumineux	Dépouillement	Heure du conte